|  |
| --- |
| Termes de Référence de l’Evaluation Externe des programmes de NRC au Mali |

# 

Dates: JUILLET - SEPTEMBRE 2022

Evaluation manager: MANAGER SERA DE NRC Mali

Lieu: Mali

# Informations générales

|  |
| --- |
| Contexte |
| Le Mali subit une crise multidimensionnelle depuis 10 ans. Les principaux moteurs de la crise sont (1) les conflits/l'insécurité, (2) les catastrophes naturelles (sécheresses et inondations) et (3) les urgences sanitaires et les épidémies dont la COVID-19 (OCHA, 2022). La crise continue de sévir dans les régions du Nord (Taoudénit, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal) et le centre du pays (Mopti et Ségou), avec une propagation grandissante dans les régions ouest et sud du pays à Kayes, Koulikoro, Sikasso (OCHA, 2022).  En conséquences, les déplacements internes ont augmenté de 100 000 en 2021, pour atteindre plus de 370 548[[1]](#footnote-1) personnes déplacées internes enregistrées à la date du 30 avril 2022, soit près de quatre fois plus qu'il y a deux ans. De plus 156 000 réfugiés maliens résident dans les pays voisins, et le Mali accueille et fournit protection et assistance à 48 000 réfugiés (OCHA, 2022).  En résumé, 12,9 millions de personnes, contre 11,7 millions en 2021, sont affectées. Parmi elles 52% sont des femmes et 56% sont des enfants. Il est estimé que parmi ces personnes affectées, 7,5 millions sont en besoin d’assistance humanitaire dont 2,4 millions présentent des besoins aigus. Ainsi, 36% de la population totale du Mali est dans le besoin d’une assistance humanitaire (OCHA, 2022).  Les besoins sont d’ordre alimentaire, nutritionnels, la protection et éducationnels. D’autres besoins sont liés à l’accès à l’eau, hygiène et assainissement ; à la santé ; aux logements adéquats et aux articles ménagers essentiels. |
| Activités et présence de NRC au Mali |
| NRC est présent au Mali depuis 2013 avec une mission de protéger les droits des personnes déplacées internes et les personnes vulnérables affectées par le déplacement. NRC mène des interventions principalement dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou, avec des activités ponctuelles dans les régions de Taoudénit, Koulikoro et dans le district de Bamako. NRC œuvre dans les secteurs d’éducation ; d’abris et infrastructures ; d’eau, hygiène et assainissement ; d’information, conseil et assistance juridique ; de sécurité alimentaire ; de protection et médiation humanitaire. NRC met en œuvre aussi un vaste programme d’urgences pour répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées dans les premiers jours de déplacements.  **Education**  Le programme Education vise à faciliter l’accès à une éducation de qualité et accroitre la résilience des enfants et jeunes touchés par les déplacements. Ceci est réalisé à travers :   * La mise en place de centres d’apprentissage accéléré pour les enfants déscolarisés ou non scolarisés * L’appui au système scolaire formel au niveau du fondamental 1 et du fondamental 2 (formation des enseignants, distributions des fournitures scolaires et didactiques, construction/réhabilitation des infrastructures scolaires, des points d’eau et des latrines, gouvernance) * La mise en place de centres d’apprentissage communautaires dans les zones où les écoles sont fermées * L’insertion socioéconomique des enfants et jeunes retournés, rapatriés et les communautés vulnérables à travers une formation en métiers.   **Abri, infrastructures, Eau, Hygiène et Assainissement (WASH)**  Le programme Abri, infrastructures et WASH fournit :   * Une aide d'urgence aux personnes touchées par le déplacement en distribuant des articles ménagers essentiels comme des couvertures, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine, des vêtements et du savon * Des logements aux personnes déplacées et aux personnes les plus vulnérables des communautés hôtes * Un appui de construction et de réhabilitons des écoles, des salles de classe et des latrines dans les zones où NRC a des activités éducatives * Un appui avec les activités d’eau, d’hygiène et de l’assainissement dans les zones de retour ou de déplacements   **Information, conseil et assistance juridique (ICLA)**  ICLA vise faciliter l’accès légal aux droits à l’identité (documentation civile : carte d’identité, actes de naissance.) et aux logements, terres et propriétés (LTP) des personnes affectées par le déplacement. NRC fournit une assistance dans ce sens sous forme de :   * Sensibilisations sur la documentation civile * Assistance juridique directe, y inclus la prise en charge des frais d’obtention des documents civils : carte d’identité nationale, acte de naissance, documents fonciers * Services d’information et de conseils individuels sur les droits liés aux documents et leurs accès * Renforcement des capacités des acteurs de la documentation civile et de ceux du foncier * Appui en matériels et équipements aux structures de délivrance de la documentation civile * Plaidoyer en vue de la promotion des droits relatifs à la documentation civile et aux Logements, Terres et Propriétés (LTP).   **Sécurité alimentaire et moyens de subsistance (SAME/LFS)**  SAME vise à renforcer le bien-être social, environnemental et économique des personnes vulnérables touchées par la crise. Ceci est matérialisé à travers :   * La mise en place et suivi des Associations Villageoises d’Épargne et de Crédits (AVEC) * La construction et dotation de magasins de stock alimentaire (30 tonnes), appelés Banques de Céréales (BC) * L’aménagement et l’équipement de sites maraichers * L’incubation et le financement d’Activités Génératrices de Revenus (AGR) * L’appui à la reconstitution du cheptel à travers l'octroi des noyaux d'animaux et de l'aliment bétail pour les ménages éleveurs * Le renforcement des capacités des communautés sur les techniques de production, de conservation, de transformation (séchage) et de commercialisation (analyse des marchés pour une meilleure commercialisation des produits à travers la chaine des valeurs ajoutées, mise en relation des producteurs et les vendeurs).   **Protection et médiation humanitaire**  La protection et médiation humanitaire vise à renforcer l’environnement de protection des personnes affectées par les conflits/crises. Ceci est accompli grâce :   * Aux évaluations rapides de protection * Aux référencements internes et externes * Aux réponses aux besoins spécifiques des populations affectées par un incident de protection (assistance en kits de dignité, en appui psycho-social…) * Aux analyses sensibles des conflits communautaires, suivies de la facilitation de la communication et de la collaboration entre les parties prenantes, afin de les aider à trouver, par eux-mêmes, une solution réciproquement acceptable (processus de médiation humanitaire)   **Réponse d’urgence aux déplacements des population (RRM)**  RRM contribue à améliorer les conditions de vie des personnes vulnérabilisées suite à un mouvement ou une limitation de mouvement de population causé par un conflit ou une catastrophe naturelle par le biais d’une assistance d’urgence. Le RRM fournit notamment :   * La mise en place, la formation et l’appui des comités de veille humanitaire et de crise au niveau des cercles d’intervention * La conduite des évaluations multisectorielles et rapides des besoins auprès des populations ciblées * L’assistance d’urgence en articles ménagers essentiels, vivres, et en intrants de purification d’eau * La coordination de la réponse d’urgence avec les autres acteurs humanitaires du Mali |
| Interventions de NRC spécifiques à l’évaluation |
| Cette évaluation couvrira les programmes d’éducation, ICLA, Abri et infrastructures. Ces trois programmes ont certains des projets élaborés et mise en œuvre ensemble pour atteindre les mêmes bénéficiaires directs. Au moment où le programme Education identifie les enfants non-scolarisés et/ou déscolarisé pour leur donner une opportunité de reprendre l’éducation ; le programme EHA/Abri et Infrastructures appuie avec la construction / réhabilitation des salles de classes, des latrines en milieu scolaire, des espaces d’apprentissage temporaires, des points d’eau ; et le programme ICLA s’assure que chaque enfants a un extrait d’acte de naissance lui permettant la réinsertion dans les écoles formelles et l’accès à d’autres droits. L’évaluation couvrira les projets MLFM2005 financé par SDC et MLFM1722 financé par Norad. Les deux projets ont été mis en œuvre dans les régions de Mopti et Tombouctou. |

# But et utilisation de l’évaluation

|  |
| --- |
| But de l’évaluation |
| L’évaluation vise à générer des leçons et des recommandations afin d’apporter des changements et des améliorations dans la programmation, la planification et la mise en œuvre de nos projets. L’évaluation permettra d’analyser les résultats des programmes Education, ICLA, Abri et Infrastructures dans les deux projets communs, les effets sur les bénéficiaires, et dégagera des leçons et des recommandations afin d’améliorer l’approche intégrée de réponse aux besoins des personnes déplacées et des personnes affectées par les conflits/crises. |
| Utilisation de l’évaluation |
| Les résultats de l’évaluation seront utilisés pour alimenter la stratégie pays, ainsi que les stratégies spécifiques des 3 programmes. Ils seront utilisés aussi pour adapter et améliorer la mise en œuvre des activités afin d’atteindre des résultats meilleurs pour les populations cibles affectées par les conflits/crises. |
| Utilisateurs / trices de l’évaluation |
| Les utilisateurs/trices de cette évaluation sont les staffs des programmes ICLA, Education et Abri et Infrastructure de NRC, l’équipe de communication et plaidoyer de NRC et l’équipe de gestion de NRC Mali. D’autres sont les parties prenantes dans la mise en œuvre des deux projets ciblés, tels que les académies, centres d’animation pédagogiques, les mairies, les centres d’état civils, les tribunaux et les services déconcentrés d’eau, hygiène et assainissement ; ainsi que les écoles bénéficiaires des régions de Mopti et Tombouctou. Parmi les utilisateurs/trices, il y a aussi les clusters respectifs, les autres acteurs humanitaires dans la zone couverte et les bailleurs. |

# Portée et questions d’évaluation

|  |
| --- |
| Portée |
| * Dates : l’évaluation couvrira les activités de NRC ayant eu lieu dans la période d’octobre 2020 à décembre 2021 * Régions couvertes : Mopti et Tombouctou * Projets : MLFM2005 et MLFM1722 * Bailleurs : Norad et SDC |
| Questions d’évaluation |
| **Pertinence des projets**   * Dans quelle mesure la conception des projets était-elle pertinente pour garantir l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes les plus vulnérables touchés par les conflits/crises ?   **Résultats des projets**   * Les projets ont-ils été efficaces pour atteindre les résultats attendus en termes d’accès des enfants déscolarisés et non-scolarisés à une éduction formelle et des jeunes aux moyens d’existence ? * Est-ce que les projets ont été en mesure de fournir une protection légale à travers l’accès à la documentation civile ? * Est-ce que les projets ont permis aux enfants d’apprendre dans des conditions adéquates (santé, sécurité et sureté) ?   **Durabilité**   * Y a-t-il des aspects tangibles des interventions mises en œuvre qui offrent des possibilités de durabilité des résultats obtenus ? * Est-ce-que le service apporté par un secteur a influencé positivement le résultat d’un autre secteur (CC) ? * Est-ce que les projets ont contribué à l’obtention des solutions durables pour les personnes déplacées?   **Intégration**   * Est-ce que les programmes (CC) ont ciblé les mêmes zones, les mêmes bénéficiaires avec des critères de sélection communs / harmonisés ? * Est-ce que les programmes ont effectué des analyses globales et transversales conjointes des problèmes au niveau du terrain ? * Est-ce que les programmes ont des planifications et une mise en œuvre alignées sur des objectifs et des résultats communs ? * Est-ce que la coordination des interventions et la communication intersectorielle et interservices ont été efficientes et de qualité entres les équipes programmes et les services supports de NRC ? * Quels sont les facteurs internes et externes ayant facilité ou handicapé l’intégration?   **Genre**   * Est-ce que les projets ont répondu aux besoins et priorités spécifiques des garçons aussi bien que des filles ? * Est-ce qu’il y avait une participation équilibrée, des taux d'achèvement comparables, un niveau d’accès à la documentation civile similaire et un sentiment pareil de sureté, santé et sécurité chez les filles comme chez les garçons ?   **Participation**   * Quel est le niveau de participation des bénéficiaires et comment la participation a été faite dans les différentes phases du cycle des projets (programmation, identification, formulation, mise en œuvre, et suivi et évaluation) ? * Comment les projets ont-ils intégré le mécanisme de plainte et feedbacks dans la mise en œuvre des activités au quotidien ? |

# Méthodologie

|  |
| --- |
| La méthodologie d'évaluation sera élaborée par le/a consultant/e et présentée dans le rapport initial, qui comprendra également une matrice d'évaluation détaillée. L'évaluation doit être basée sur des méthodes quantitatives et qualitatives combinées. Toutes les questions d'évaluation clés doivent être abordées. La stratégie de collecte de données doit inclure l'utilisation d’approches et d'outils appropriés pour mieux comprendre les résultats des projets et leçons apprises transversales, tels que :   * + Revue documentaire, notamment des propositions de projets, les cadres logiques, les budgets et les plans annuels   + Revue des données de suivi-évaluation des projets, des procès-verbaux des réunions, des rapports de suivi, y compris les rapports envoyés aux bailleurs de fonds   + Entrevues avec les informateurs clés des équipes de programmes et supports, y compris le bureau de coordination de Bamako, les bureaux de terrain à Mopti et à Tombouctou   + Entretiens individuels avec les bénéficiaires directs, y compris des élèves, en cas de besoins de compléments des données de S&E préexistantes   + Autres méthodes participatives jugées appropriées par l'équipe d’évaluation et approuvées par NRC   + Entretiens pertinents avec d'autres acteurs humanitaires, les académies, les Centre d’Animation Pédagogique (CAP), les directions des écoles bénéficiaires, les maires, les agents de services déconcentrés d’eau, hygiène et assainissent |

# Suivi de l’évaluation et apprentissage

|  |
| --- |
| * Les résultats de l’évaluation seront utilisés lors du processus de revue stratégique au niveau pays et pour chaque programme * Selon les recommandations, le programme élaborera et mettra en œuvre un plan de réponse dans un délai d’un mois compté à partir de la validation du rapport par le comité de pilotage. Le plan de réponse sera suivi par le Directeur des programmes * Un plan de dissémination sera élaboré pour s'assurer que les leçons importantes sont partagées avec les parties prenantes internes et externes |

# Gestion de l’évaluation

|  |
| --- |
| La personne chargée de veiller à ce que cette évaluation ait lieu est la Directrice Pays. Un responsable de l'évaluation, le Manager SERA, a été nommé pour coordonner le processus en interne et sera le point focal principal chez NRC pour la communication avec l'équipe d'évaluation.  Un comité de pilotage a été mise en place par le NRC, avec les membres suivants :   * + Un président du comité de pilotage : MacLean Natugasha, Directrice Pays   + Un responsable de l'évaluation : Erick Ngoga, Manager SERA   + Trois membres du comité de pilotage : Ouyagale Emma Yeo, Spécialiste ICLA ● Amani Barhafumwa John, Manager du programme de réponse rapide aux mouvements de la population ● Theoneste Nkurunziza, Manager de Développement des programmes d’EHA, Abri et infrastructures |

# Livrables et échéances de rapportage

|  |
| --- |
| Le/e consultant/e fournira, sur la base d'un plan de travail convenu :   1. Un rapport initial d'évaluation (utilisant le modèle standard du NRC) avec la méthodologie proposée pour l'évaluation, un plan de travail détaillé, les outils de collecte des données, et la matrice d’évaluation mise à jour sur base des commentaires et suggestions du comité de pilotage) approuvé par le comité de pilotage 2. Un atelier de validation avec l'équipe Programme, le groupe de gestion pays et les équipes de mise en œuvre 3. Un projet de rapport d'évaluation selon le modèle standard du NRC 4. Un rapport d'évaluation final de 30 à 35 pages au maximum (hors les annexes) en français 5. Un résumé exécutif traduit en anglais. 6. Une collection de toutes les données brutes collectées dans le cadre de l’évaluation |

# Chronogramme

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | # | Etape | Juillet  2022 | | | | Aout  2022 | | | | Sept.  2022 | | | | | | 1 | Elaborer un plan d’évaluation (conception de l'évaluation, les méthodes et outils de collecte de données, une matrice d'évaluation) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | 2 | Soumission par le consultant/e, revue et approbation du rapport initial par NRC |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | 3 | Collecter les données pour répondre aux questions d'évaluation au Mali |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | 4 | Elaborer et soumettre le rapport d’évaluation et les autres produits convenus |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | 5 | Présentation des résultats provisoires au comité de pilotage et les équipes Programme |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | 6 | Réviser le rapport d’évaluation et les autres produits |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | |

# Equipe d’évaluation

|  |
| --- |
| Le NRC demande la manifestation d'intérêt de la part de personnes/cabinets possédant les compétences/qualifications suivantes :   * Equipe d’évaluateurs/trices consultant/e/s, équilibrée sur le plan des genres, dont un/e consultant/e principal/e international/e et un/e consultant/e assistant/e national/e * Expérience pratique avérée en évaluation de projets/programmes, en particulier en évaluation participative * Expérience et technicité avérée dans au moins un secteur clé de cette évaluation (ICLA, Education, Abris/WASH) * Minimum 5 ans d'expérience en recherche et expérience dans les méthodes quantitatives et qualitatives * Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports clairs * Bonne connaissance de la gestion des ONG et familiarité avec l’apprentissage organisationnel * Connaissance adéquate de la situation humanitaire, politique et socio-économique au Mali * Capacité à obtenir l'accès aux zones intervention (Mopti et Tombouctou) ou à s'associer à des évaluateurs/organisations de collecte de données tiers * En cas d’utilisation des enqueteurs/trices, assurer un équilibre (au moins chaque genre représenté à 40%) et accès de tous/toutes dans les zones d’intervention |

# Processus de soumission et exigences

|  |
| --- |
| Délai de soumission: 20 juillet 2022  Le dossier doit comprendre les éléments ci-dessous :   * Une proposition technique, comprenant la conception proposée de l’évaluation, la méthodologie d’évaluation, les commentaires sur les termes de référence, le calendrier et le plan de travail proposé (max 5 pages) * Une proposition financière (max 3 pages) séparée de l’offre technique, toutes taxes comprises * CV des consultant/e/s * Trois références pour le cabinet et/ou pour chacun/e des consultant/e/s proposé/e/s * Au moins deux extraits de travaux passés (minimum 4 pages par extrait)   Envoyer les dossiers à : [ml.logistics@nrc.no](mailto:ml.logistics@nrc.no), mettant en copie : [Erick.Ngoga@nrc.no](mailto:Erick.Ngoga@nrc.no) |

|  |  |
| --- | --- |
| www.nrc.no |  |
| Norwegian Refugee Council  Postboks 148 Sentrum  0102 Oslo, Norway |  |

1. OCHA, Rapport de situation, Dernière mise à jour: 13 juin 2022 [↑](#footnote-ref-1)